

Le harcèlement scolaire connaît une augmentation significative ces dernières années. À l'école (tout niveau confondu), au club de sport ou sur les réseaux sociaux, le harcèlement des jeunes est une problématique qui inquiète notre société.

Selon une grande étude internationale, le harcèlement scolaire touche près de 28 % des jeunes occidentaux de 11 à 15 ans chaque année. 13 % comme victimes, 11 % comme auteurs et 4 % comme auteurs et victimes. Dans cette étude, la Belgique francophone semble particulièrement touchée par le phénomène. Nous sommes dans le trio de tête des pays les plus touchés.

Une étude a été réalisée en Belgique par une équipe dirigée par Benoit Galand. Ils ont repéré que près de 29% des élèves de sixième primaire peuvent être considérés comme victime de harcèlement. Un chiffre qui baisse en secondaire. L'étude montre aussi que le nombre de harceleurs est plus important chez les garçons et chez les élèves qui ont doublé.

Tableau 4 Pourcentage d'élèves par sous-groupe selon l'année scolaire

		Harceleurs	Non-impliqués	Harce- leurs-Victimes	Victimes	Total
Année	6p	10,5%	53,1%	7,4%	29,1%	100%
	1s	16,3%	60,4%	4,2%	19,1%	100%
	2s	13,2%	71,4%	2,3%	13,1%	100%
	3s	14,7%	67,2%	5,0%	13,0%	100%
Total		13,9%	65,1%	4,8%	16,2%	100%

En Belgique francophone, les actions concrètes restent dispersées et limitées. C'est souvent de la prévention sans envisager l'intervention pour mettre fin à ce fléau. La prévention est nécessaire, c'est une évidence. Mais elle prendra des années à se déployer et ne pourra éviter toutes les situations de harcèlement.

En matière de prise en charge des victimes, la situation est pire encore puisque personne ou presque n'est spécialisé dans la prise en charge et l'accompagnement des victimes du harcèlement. Lorsque l'on sait les conséquences que le phénomène peut avoir sur les enfants

et adolescents, ce constat est alarmant.

Des enfants, des parents, des frères, des sœurs sont seuls face aux conséquences du harcèlement : décrochage scolaire, troubles anxieux, automutilation, dépression, hospitalisation, passage à l'acte suicidaire, etc. Jeunes et parents doivent entamer de longues et pénibles démarches pour trouver une aide adéquate et beaucoup renoncent en chemin.

Notre proposition permettra :

- De créer des lieux facilement identifiables ;
- De diminuer les cas de harcèlement ;
- D'accompagner les victimes ;
- De faire comprendre aux bourreaux ce que le harcèlement peut provoquer ;
- D'éviter des malheurs.

Les Jeunes MR souhaitent :

Créer des centres d'intervention en Wallonie et à Bruxelles.

Ces lieux seraient composés d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans la prise en charge des jeunes victimes de harcèlement ainsi que leur entourage.

L'équipe pluridisciplinaire selon la répartition suivante :

- 1 ETP Coordination
- 2 ETP Bachelier Educ A1
- 0.5 ETP Agent administratif
- 1.5 ETP Psychologues
- 1 Juriste (indépendant)

En ce qui concerne, les besoins financiers (estimation), cela représente :

- 320.000€ de personnel
- 40.000€ pour les locaux
- 40.000€ pour les frais divers

Pour améliorer :

- L'accompagnement des institutions face à ce fléau ;
- L'intervention pour qu'elle soit plus rapidement et l'expertise nécessaire pour faire cesser des situations de harcèlement ;
- Le soutien des victimes et des familles.